

Lille, le

**- 7 FEV. 2024**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 27 décembre 2023 par la Société de Développement du Dunkerquois (S3D) concernant l'opération suivante : **partie nord de la ZAC du Grand Large, mise en place de 3 piézomètres pour un suivi d'un an.**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner le certificat d'affichage joint, dûment renseigné à [ddtm-pe@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-pe@nord.gouv.fr) ou à l'adresse indiquée en bas de page.

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier enregistré sous le numéro 23-01000.38083 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ([ddtm-pe@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-pe@nord.gouv.fr)).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de l'Unité Police de l'Eau,

  
Lionel STANISLAVE

Monsieur le Maire  
de la Commune de Dunkerque

Réf. : **126/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)

5 FEB 1954

5 FEB 1954

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

à retourner à : [ddtm-pe@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Partie nord de la ZAC du Grande Large  
Mise en place de 3 piézomètres  
pour un suivi d’un an - S3D  
(Dossier Loi sur l’Eau 23-0100038083)

---

Cachet de la Mairie

Affiché le..... pour une durée d’un  
mois.

Signature :

